

FRAIS D'INSCRIPTION

Les étudiants s'acquitteront des droits d'inscription annuels (310 € en 2004-2005) auprès du Service de la Scolarité Master et Doctorat de l'Université Bordeaux 1.

FRAIS DE FORMATION

Pour les stagiaires en formation continue les frais de formation au CIEH englobent la 1^{re} et la 2^e année et viennent en sus des droits d'inscription annuels.

- Demandeurs d'emploi et individuels : 390 Euros
- Personnes prises en charge par leur employeur ou un organisme financeur : OPCA, FAF, ... : 650 Euros

Conventions et factures seront établies par

le Département de formation continue de l'Université Bordeaux 1

CONSEIL DE DIRECTION

P. BONFILS (Économie, Formation Continue), Ph. BRENOT (Psychiatrie, ex Directeur-adjoint du CIEH), B. CHANFREAU (Économie de la Santé), Ch. COUTURE (Anthropologie Biologique), M. GAIMARD (Démographie), M-M. GERVAIS (Économie), M. LAMY (Écologie, ex Codirecteur du CIEH), M. LESBATS (Écologie), R. MARTY (Écologie, Cofondateur et ex-Directeur du CIEH), D. PAQUELIN (Information, Communication, Formation Continue), C. PARENT (Chimie, Formation Continue), P. POINT (Économie), M. RENEAUD (Science du Sport, Formation continue), F. RIBEYRE (Écologie), M. SINGARAVELOU (Géographie).

PRÉINSCRIPTION AU CIEH ANNÉE 2005-2006

Nom : M., M^{me}, M^{lle} :

Prénom :

Adresse personnelle :

tél. : e-mail :

Niveau d'études : Discipline :

Éventuellement, seconde adresse :



Université
Michel de Montaigne
Bordeaux 3



UNIVERSITÉ MONTESQUIEU
BORDEAUX IV

LES UNIVERSITÉS DE BORDEAUX PROPOSENT



Le Certificat International d'Écologie Humaine

Année 2005-2006



Universités associées

Universités d'Aix Marseille I et III - Universités de Bruxelles - Université d'Evora -
Université de Genève - Université Nouvelle de Lisbonne - Université de Padoue - Université René
Descartes Paris V - Université de Pau et des Pays de l'Adour - Université Paul Sabatier Toulouse III

SOUS L'EGIDE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

OBJECTIFS DU CERTIFICAT

De nombreux pays mettent en place des structures visant à proposer des solutions aux divers problèmes d'environnement qui se manifestent actuellement à toutes les échelles spatio-temporelles. Ces solutions doivent être recherchées de manière globale, ce qui implique la possession de connaissances communes et une forte concertation lors de la prise des décisions entre les acteurs concernés.

Le Certificat International d'Ecologie Humaine, au travers des thèmes abordés, contribue à élargir le champ des connaissances acquises antérieurement et incite à une réflexion transdisciplinaire sur les interactions entre l'Homme et les écosystèmes.

PUBLIC VISÉ

Toute personne dont l'activité professionnelle, les responsabilités ou la sphère d'intérêt nécessitent un élargissement de connaissances dans les diverses disciplines qui touchent à l'environnement, plus particulièrement:

Les industriels, administrateurs, architectes, médecins, pharmaciens, responsables de l'aménagement, chefs d'entreprise et cadres d'entreprise, cadres syndicaux, différents personnels des administrations publiques et privées, ingénieurs, techniciens, chercheurs, enseignants chercheurs, enseignants, étudiants avancés en biologie, droit, économie, sociologie, aménagement, géographie, architecture, médecine, pharmacie...

**Le CIEH est ouvert à la FORMATION INITIALE
et à la FORMATION CONTINUE**

NIVEAU REQUIS

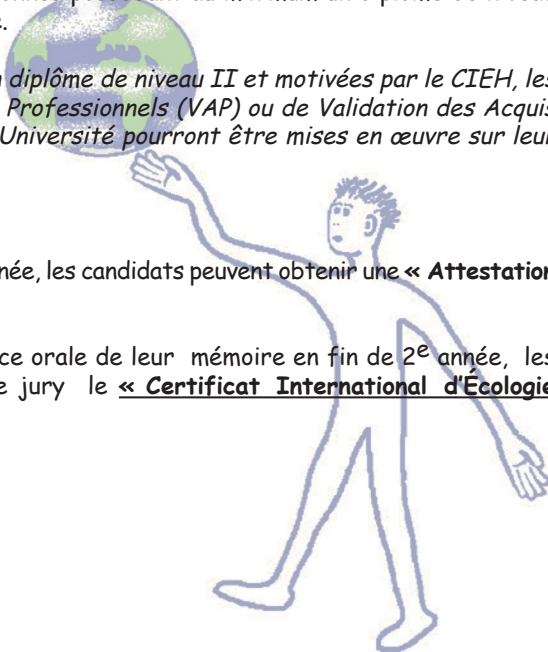
Cette formation s'adresse aux personnes possédant au minimum un diplôme de niveau II ou reconnu équivalent à la Licence.

Pour les personnes non titulaires d'un diplôme de niveau II et motivées par le CIEH, les procédures de Validation des Acquis Professionnels (VAP) ou de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en vigueur à l'Université pourront être mises en œuvre sur leur demande.

OBTENTION DU CIEH

Après admission aux examens de 1^{re} année, les candidats peuvent obtenir une « **Attestation d'études en Écologie humaine** ».

En cas de succès lors de la soutenance orale de leur mémoire en fin de 2^e année, les candidats se voient attribuer par le jury le « **Certificat International d'Ecologie Humaine** ».



PROGRAMME DE LA FORMATION

L'enseignement du CIEH se déroule sur deux années :

• Le programme de première année porte sur un tronc commun de connaissances enseignées dans un esprit transdisciplinaire. Il est assuré par des enseignants, chercheurs et professionnels spécialisés et expérimentés. L'enseignement est donné sous forme de conférences-débats. Les interventions s'inscrivent dans le cadre de quatre modules de 25 heures chacun, répartis au cours de l'année, dans lesquels seront abordées successivement les différentes facettes de l'Écologie humaine : genèse et évolution des écosystèmes, activités humaines et environnements, santé et conditions de vie, interfaces bio-sociales et culturelles...

Une séance introductive permettra de dresser au travers de présentations et d'exposés le cadre des interventions ultérieures.

Une synthèse de l'ensemble de la formation de première année sera réalisée lors de la séance de clôture sous la forme de conférences et d'une table ronde.

• Au cours de la seconde année, le candidat rédige, seul ou en équipe, un travail de recherche dans le domaine qu'il aura choisi.

Pour ce faire il est accompagné par une équipe pédagogique. Des réunions de travail sont organisées périodiquement (*environ une demi-journée par mois*) afin de préparer les candidats à la réalisation de leur mémoire.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les enseignements se déroulent sur les sites des Universités de Bordeaux à raison d'une conférence-débat le vendredi matin (8 h 30 - 12 h 30), d'octobre à juin.

RENSEIGNEMENTS ET PRÉINSCRIPTION

<http://www.dfc.u-bordeaux1.fr>

Pr. Francis RIBEYRE
Institut Egid, Université Bordeaux 3
1 allée Daguin, F-33607 Pessac Cedex
e-mail : ribeyre@egid.u-bordeaux.fr
(tél. : 05 57 12 10 33)

• Pour une pré inscription veuillez remplir ce bulletin et nous le retourner par courrier ou par email à l'adresse ci dessus.

Joindre impérativement à votre demande les documents suivants :

- * Un CV actualisé
- * Copie des derniers diplômes
- * 3 enveloppes (format 23 x 16,5) timbrées à 0,82 €
- * Selon votre situation :
 - Copie de votre dernière carte d'étudiant
 - Attestation de l'employeur si vous êtes salarié
 - Attestation ASSEDIC ou/et historique ANPE si vous êtes demandeur d'emploi.